



Hausse modérée de l'espace urbain en région Centre en dix ans

La région Centre possède 123 unités urbaines en 2010. La superficie de l'espace urbain progresse, mais moins qu'au niveau national. Cet espace compte 1 670 000 habitants soit les deux tiers de la population régionale. La population urbaine croît de 3,8 % depuis 1999, légèrement plus que dans les communes rurales. Les unités urbaines de Tours et d'Orléans sont classées respectivement 18^e et 23^e parmi les 54 agglomérations métropolitaines de France.

La superficie de l'espace urbain de la région s'élève à 6 620 km² et représente 17 % de la surface régionale, soit 5 points de moins qu'au niveau national. La progression de l'espace urbain atteint plus de 8 % dans la région contre 18 % France entière. Cette augmentation de l'espace entraîne une baisse de la densité de la population urbaine dans le Centre : 264 habitants au km² en 1999 contre 252 en 2010.

Parmi les 1 842 communes de la région, 301 appartiennent à une unité urbaine contre 273 en 1999. Elles peuvent être soit villes isolées, c'est-à-dire qu'elles composent à elles seules une unité urbaine, soit villes-centre, soit communes d'une agglomération multi-communale, appelée aussi banlieue.

Entre 1999 et 2010, dans le Centre, 4 communes urbaines sont devenues rurales et 32 communes rurales se sont rattachées à une unité urbaine.

Deux tiers de la population régionale vit en zone urbaine

Les communes urbaines de la région comptent 1 670 000 habitants au recensement de 2007. Elles ont accueilli 61 000 habitants supplémentaires, soit une augmentation de 3,8 % depuis 1999.

La part de la population urbaine parmi la population totale atteint 66 %.

Les départements du Loiret et de l'Indre-et-Loire sont les plus urbanisés de la région avec 75 et 73 % des ha-

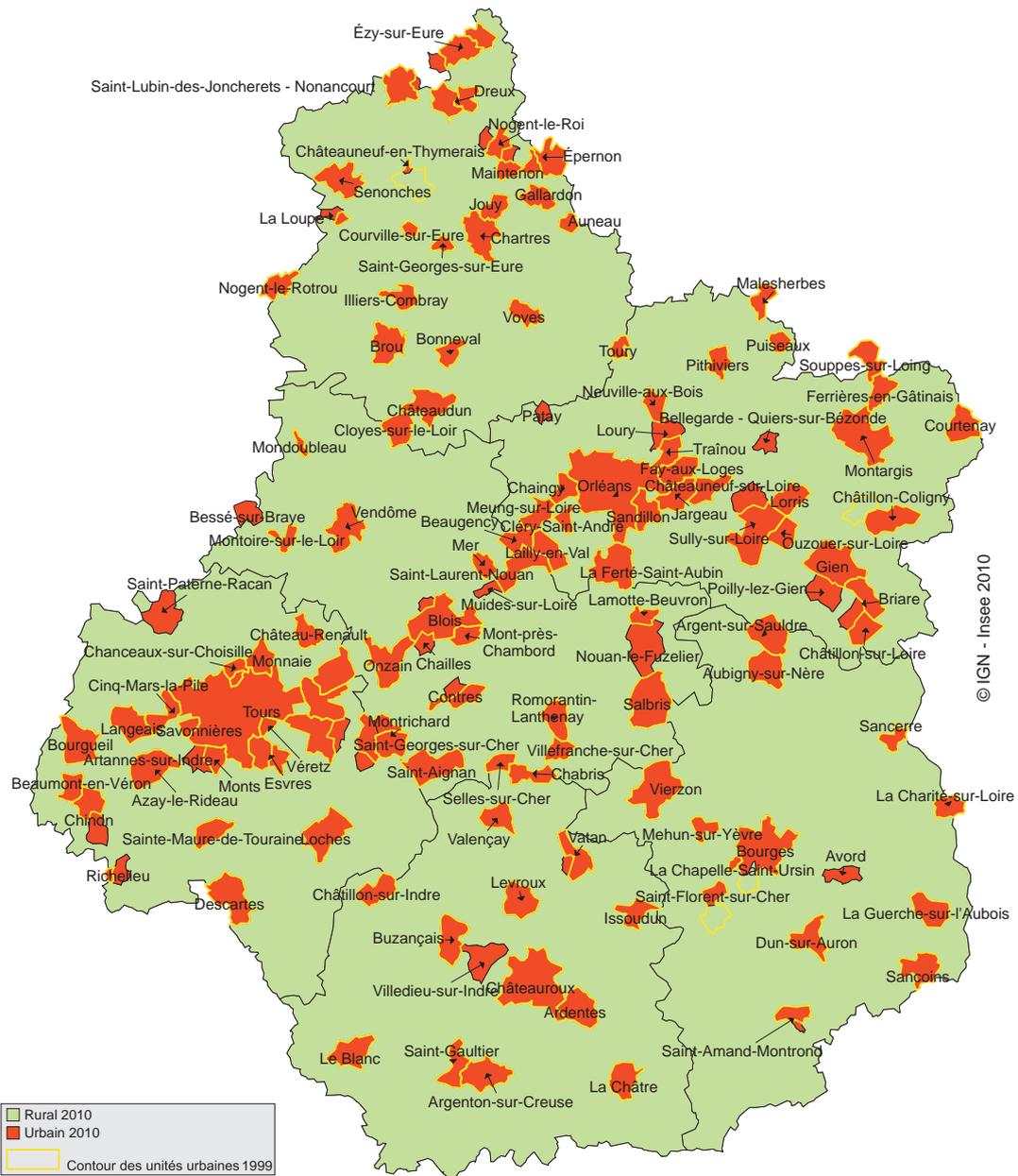
L'urbanisation en région Centre en 2007

	Urbain			Rural		Total	
	Population	Taux d'urbanisation* (%)	Densité	Population	Densité	Population	Densité
Cher	173 173	55,0	258	141 426	22	314 599	43
Eure-et-Loir	257 674	61,0	312	164 737	33	422 411	72
Indre	128 913	55,4	152	103 886	17	232 799	34
Indre-et-Loire	443 518	76,1	286	139 568	30	583 086	95
Loir-et-Cher	183 362	56,2	181	142 929	27	326 291	51
Loiret	482 665	74,5	282	165 068	33	647 733	96
Centre	1 669 305	66,1	252	857 614	26	2 526 919	65

* le taux d'urbanisation est le rapport de la population des communes urbaines à la population totale

Source : Insee, Recensement de la population

Contour des unités urbaines 2010 et 1999 dans la région Centre



bitants dans l'espace urbain. Vient ensuite l'Eure-et-Loir avec 61 %. Ce taux est d'environ 55 % dans les autres départements de la région.

Au sein des unités urbaines, l'augmentation des populations varie en fonction des types de communes. Les villes isolées et les villes-centre perdent des habitants au profit des banlieues. Dans ce dernier espace, le nombre de communes a augmenté de 20 % depuis 1999 et la population s'est accrue de 12,7 %.

Dynamisme démographique dans les très petites unités urbaines et dans l'espace rural de la région

Plus de la moitié de la population de la région (58 %) vit dans une des sept unités urbaines de plus de 50 000 ha-

bitants : Tours, Orléans, Chartres, Bourges, Blois, Châteauroux, Montargis.

Les unités urbaines de Tours et d'Orléans se positionnent respectivement à la 18^e et 23^e place parmi les 54 agglomérations métropolitaines de plus de 100 000 habitants. Le quart des habitants de la région y réside.

La population de l'unité urbaine de Tours connaît une forte progression (16 %) depuis 1999. Elle englobe 36 communes en 2010 contre 23 en 1999. Les 13 communes absorbées correspondent aux fusions avec des petites unités urbaines environnantes comme Amboise, Pocé-sur-Cisse et Bléré et à l'ajout de l'ancienne commune rurale de Civray-de-Touraine.

La composition communale de l'unité urbaine d'Orléans

Répartition de la population selon le type d'espace

	2010			1999		
	Nombre d'unités urbaines*	Nombre de communes	Population 2007	Nombre d'unités urbaines	Nombre de communes	Population
De 200 000 habitants et plus	2	55	613 207	2	42	560 923
De 50 000 à moins de 100 000	5	32	362 122	5	32	364 895
De 20 000 à moins de 50 000	3	14	103 253	3	11	100 804
De 10 000 à moins de 20 000	12	38	149 818	11	29	147 979
De 5 000 à moins de 10 000	33	71	219 158	34	71	221 714
Moins de 5 000	68	91	221 747	65	88	212 396
Urbain	123	301	1 669 305	120	273	1 608 711
Rural		1 541	857 614		1 569	831 618
Total		1 842	2 526 919		1 842	2 440 329

* y compris les unités urbaines interdépartementales et interrégionales

Source : Insee, Recensement de la population

Répartition des communes selon le type en 1999 et 2010

	2010		1999		Évolution de la population (%)	Évolution du nombre de communes (%)
	Nombre	Population 2007	Nombre	Population		
Agglomérations multicommunales	174	606 612	145	538 179	12,7	20,0
Communes centres	69	820 344	69	821 272	- 0,1	0,0
Villes isolées communes urbaines	58	242 349	59	249 260	- 2,8	0,0
Communes rurales	1 541	857 614	1 569	831 618	3,1	- 1,8
Total	1 842	2 526 919	1 842	2 440 329	3,5	0,0

Source : Insee, Recensement de la population

reste identique à 1999, mais sa population augmente de 2 %.

La population des petites unités urbaines, de moins de 5 000 habitants, progresse de 4,4 %. La région compte cinq créations dans cette catégorie : Patay et Loury dans le Loiret, Avord dans le Cher, Nouan-le-Fuzelier dans le Loir-et-Cher et Villedieu-sur-Indre dans l'Indre. Côté campagne, la diminution du nombre de communes rurales n'a pas eu de conséquence sur le dynamisme démographique : le gain d'habitants y dépasse 3 %. ◆

Directeur de la publication

Dominique Perrin

Coordination des études

Olivier Aguer

Auteurs

Anne-Marie Chantrel

Muriel Pizzinat

Rédaction en chef

Philippe Calatayud

Danielle Malody

Maquettiste/Webmestre

Christian Leguay / Yves Dupuis

Relations médias

Martine Blouin

Renée Rabany

Définitions

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants.

L'**unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une **agglomération multi-communale** ou **agglomération urbaine**. Si l'unité urbaine s'étend sur une seule commune, elle est dénommée **ville isolée**.

Sont considérées comme **rurales** les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu.

Les unités urbaines sont redéfinies périodiquement. L'actuel zonage daté de 2010 a été établi en référence à la population connue au recensement de 2007 et sur la géographie du territoire au 1^{er} janvier 2010. Une première délimitation des villes et agglomérations a été réalisée à l'occasion du recensement de 1954. De nouvelles unités urbaines ont, ensuite, été constituées lors des recensements de 1962, 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999. Les unités urbaines peuvent s'étendre sur plusieurs départements, voire traverser les frontières nationales.